

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Identification du syndic	Nom : Dénomination sociale : Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de : N° d'identification : Titulaire de la carte professionnelle : n° : délivrée le : par : Adresse :
Identification de la copropriété concernée, telle que résultant du registre institué à l'article L. 711-1 du code de la construction et de l'habitation	Adresse : N° d'immatriculation : Nombre de lots de la copropriété : • Lots à usage de logements, de bureaux ou de commerces : • Autres lots :
Durée du contrat	Le contrat est proposé pour une durée de :
Quotité des heures ouvrables	Les jours et heures de référence pour la détermination des modalités de rémunération sont fixés comme suit : Du au de h, à h, et de h, à h Sauf (le cas échéant) le(s) de h, à h, et de h, à h

Horaires de disponibilité

Les jours et horaires de disponibilité du syndic sauf urgences (accueil physique et/ ou téléphonique) pour les démarches individuelles de chaque copropriétaire ou occupant de l'immeuble sont fixés comme suit :

Accueil

Reporter, le cas échéant, l'option dont l'amplitude est la plus étendue

☐ Physique ☐ Téléphonique

Du [] au []
de [] h, à [] h, et de [] h, à [] h
Sauf le(s) []
de [] h, à [] h, et de [] h, à [] h